

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le quinze novembre deux mil dix-huit à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 9 novembre 2018 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BARGHOUT Christine, BASSE Corinne, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, FOURNIER Michel, GARCIA Amélia, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, MORAND Sandra, PARET Christine, ROUGIER Mireille, SOUBEYROUX Valérie.

Pouvoirs : Mme DE SOUSA Sandra à Mme GARCIA Amélia
Mme SALA Géraldine à M. JENTHON Thierry
M. PASCANET Serge à M. FOURNIER Michel

Absent : M. QUANTIN Hugues

Secrétaire de séance : Mme PARET Christine

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

Monsieur le Maire propose de rajouter quatre délibérations à l'ordre du jour :

- Vente de terrain rue de la Malherbe
- Commission de contrôle des listes électorales
- Fonds de concours RLV : achat de TBI
- DETR 2019 : construction d'un wc public

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Vente de terrain à OPHIS
- Ouvertures de crédits
- Création de poste pour besoins occasionnels
- Indemnités de conseil au trésorier
- Questions diverses

VENTE DE TERRAIN A OPHIS

Suite à la délibération du 30 août 2018 validant le principe de résiliation du bail emphytéotique et le principe de vente de la parcelle AC 190 de 1706m² située rue des Acacias, OPHIS a fait une offre de rachat de 85 300 € soit 50 € le m².

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

OUVERTURES DE CREDITS

❖ Imprimante

Il est nécessaire de faire l'achat d'une imprimante pour un montant de 235.20 €.

Pour ce faire, l'entreprise E. LIMAGNE INFORMATIQUE nous a fait parvenir un devis d'un montant de 235.20 €.

Il conviendrait d'effectuer :

- Un virement de crédit qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 615221 d'un montant de 235.20 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 235.20 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2183 (098) mairie

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

❖ Panneaux signalétiques

Il convient de faire l'acquisition de panneaux signalétiques pour pose aux entrées du bourg en liaison avec les commerçants. Pour ce faire, l'entreprise SIGNAUX GIROD nous a fait parvenir un devis d'un montant de 4905.18 €.

Il conviendrait d'effectuer :

- Un virement de crédit qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 615221 d'un montant de 4905.18 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 4905.18 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2152 (105) voirie urbaine

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

❖ Radar pédagogique

Après trois accidents consécutifs de la circulation à l'entrée du bourg, rue des Dômes, il convient de faire l'acquisition d'un radar pédagogique. Pour ce faire, l'entreprise SIGNAUX GIROD nous a fait parvenir un devis d'un montant de 1858.06 €.

Il conviendrait d'effectuer :

- Un virement de crédit qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 615221 d'un montant de 1858.06 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 1858.06 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2152 (105) voirie urbaine

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

❖ Dalle pour l'aire de jeux de l'école maternelle

Il y a lieu de créer une dalle pour installer le jeu de l'école. Pour ce faire, l'entreprise BM TRAVAUX nous a fait parvenir un devis d'un montant de 6763.44 €.

Il conviendrait d'effectuer :

- Un virement de crédit qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 615221 d'un montant de 6763.44 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.
- Un vote supplémentaire de 6763.44 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2128 (099) Ecole

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

CREATION DE POSTE POUR BESOINS OCCASIONNELS

Suite au départ d'un agent, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial d'une durée hebdomadaire de 15h pour une durée d'un an à compter du 1er décembre 2018 pour accroissement temporaire d'activité.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

M. l'inspecteur principal des finances publiques de Riom vient d'adresser le décompte de ses indemnités dues au titre de l'année 2018 :

- indemnité de conseil

pour un montant brut de 516.23 € soit 467.03 € net.

La dépense sera inscrite au compte 6225.

Cette indemnité sera versée à M. Eric CHATARD comptable du centre des finances publiques de Riom.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

A compter du 1er janvier 2019, les commissions administratives disparaîtront au profit des maires qui seront désormais compétents pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des listes électorales.

Il sera institué par arrêté préfectoral dans chaque commune une commission de contrôle chargée d'examiner les recours administratifs.

Dans les communes de 1000 habitants et plus dans lesquelles plusieurs listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée de cinq conseillers municipaux, dont trois appartenant à la liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

De manière à assurer la continuité des futures commissions de contrôle, il vous est demandé d'identifier des suppléants, dans les mêmes conditions que les membres titulaires.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de désigner :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ROUGIER Mireille	JENTHON Thierry
BARGHOUT Christine	BRESSON Séverine
BASSE Corinne	ARNAUD David
FOURNIER Michel	PASCANET Serge
GARCIA Amélia	DE SOUSA Sandra

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

DETR 2019 : construction d'un WC public

Le wc public de la place de l'Eglise non accessible aux personnes handicapées ayant été fermé récemment pour des problèmes d'hygiène, Monsieur le Maire présente le projet de création d'un wc public normalisé place de la Mairie.

Le coût total de cette opération est de 22 755.14 € HT soit 27 306.16 € TTC.

Monsieur le Maire demande au conseil :

- d'adopter cette opération et d'arrêter les modalités de financement qui suivent :
- Autofinancement 20 479.61 € TTC
- DETR 2019 du montant HT soit 6 826.55 €
- d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

FONDS DE CONCOURS RLV : achat de TBI

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans dans le cadre du financement de deux tableaux blancs interactifs (TBI) pour équiper l'école publique.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

-	Budget communal	8184 €
-	Fonds de concours RLV	744 €
	TOTAL	8928 €

En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à déposer une demande de fonds de concours de 744 € auprès de la Communauté de communes Riom Limagne et Volcans

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

VENTE DE TERRAIN RUE DE LA MALHERBE

La parcelle située rue de la Malherbe, issue d'un échange de terrain avec un riverain, est composée maintenant de deux parcelles YT 199 et YT 196.

Afin de pouvoir les vendre, ces deux parcelles ont fait l'objet d'un nouveau découpage donnant lieu à deux lots :

- Un lot A d'une superficie de 560m²,
- Un lot B d'une superficie de 695m²

comme mentionné sur le plan déposé lors de la demande préalable aux services de l'urbanisme.

Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à vendre le lot A d'une superficie de 560m² pour un montant de 72 800 € soit 130 € le m² et à signer tous documents se rapportant à cette vente.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

QUESTIONS DIVERSES :

❖ SMTC

Lors de la dernière réunion de la commission "Mobilité" du 29 octobre 2018 à la Communauté d'Agglomération, nous avons été informé de la prolongation de la ligne 33 du SMTC jusqu'au 31 août 2019.

Le service « Mobilité » étudie maintenant la faisabilité du maintien d'une liaison directe avec le tram.

❖ Abri bus à Puy-Chany

Un nouvel abri bus a été installé à Puy-Chany en placement de celui retiré par Transdômes.

❖ SDIS 63

Suite à un projet d'extension de la caserne des pompiers, le SDIS vient de nous faire connaître que celui-ci n'a pas été retenu au plan pluri-annuel d'investissement.

❖ Sénat

Le Sénateur Eric GOLD nous a informé qu'il avait déposé une proposition de loi visant à lutter contre la désertification bancaire dans les territoires Ruraux et à fixer les règles pour l'installation de distributeur automatique de billets (DAB).

❖ Problème de stationnement et accès impasse du Stade

La famille PAILHOX avait sollicité la commune afin d'installer un portail en limite du ruisseau. La commune n'étant pas compétente pour statuer car cette impasse se trouve sur la RD 426, elle s'est adressée au Conseil Départemental.

Ce dernier a répondu qu'elle fait partie intégrante du domaine public routier départemental et qu'à ce titre elle est inaliénable.

Toutefois, si des problèmes de stationnement persistent notamment les jours de matches, il sera fait appel, sans hésiter à la Gendarmerie pour verbaliser.

Dates à retenir :

Dimanche 18 novembre 2018 : UFOLEP Tir à l'arc FJEP

Lundi 19 novembre 2018 à 11h : curage des fossés à Varennes sur Morge

Mardi 20 novembre 2018 à 11h : inauguration de la gendarmerie d'Ennezat

Vendredi 23 novembre 2018 à 15h 30 : Ste Geneviève à Chavaroux

Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018 : Exposition artistique du FJEP

Lundi 26 novembre 2018 à 18h : commission finances RLV à Volvic

Mardi 27 novembre 2018 à 19h : réunion Plan Climat RLV à Chatel

Mercredi 28 novembre 2018 à 18h : réunion PLH à Ennezat

Samedi 1^{er} décembre 2018 à 9h : collecte de la banque alimentaire à la caserne des pompiers

Lundi 3 décembre 2018 à 18h : RLV conférence du transfert eau et assainissement à Riom

Lundi 3 décembre 2018 à 18h : EPF à Pérignat

Mercredi 5 décembre 2018 à 11h30 : cérémonie à la stèle des anciens d'Algérie

Jeudi 6 décembre 2018 à 9h : SMO Biopôle à La Pardieu

Dimanche 9 décembre 2018 à 12h : repas des aînés

Mardi 11 décembre 2018 : banque alimentaire

Mardi 11 décembre 2018 à 18h30 : conférence des Maires RLV

Jeudi 13 décembre 2018 à 14h : retenue à la source à la trésorerie d'Ennezat

Jeudi 13 décembre 2018 à 18h : Grand Clermont

Mardi 18 décembre 2018 à 18h30 : conseil communautaire

Jeudi 20 décembre 2018 : repas Noël des enfants des deux écoles

Vendredi 21 décembre 2018 de 15h30 à 21h : marché de Noël et spectacle

Fin de séance : 21h 45